

Montréal, le 21 novembre 2011

Par dépôt électronique (SDE)

M^e Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée
Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande relative aux modifications de méthodes comptables
découlant du passage aux normes internationales d'information
financière (« IFRS »)
Dossier de la Régie : R-3768-2011**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 1 que la Régie adresse à S.É./AQLPA relativement au dossier mentionné en titre.

La Régie tient à souligner que la présente demande de renseignements comporte des questions destinées à votre témoin, en attente de se voir reconnaître un statut d'expert et par lesquelles la Régie sollicite ses commentaires ou son opinion sur la position d'autres participants.

Comme pour la preuve en chef soumise par votre témoin et d'autres témoins dans la même situation, ces commentaires ou opinions additionnelles seront reçus sous réserve de la décision à intervenir sur la demande de reconnaissance de leur statut d'expert.

Les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir d'ici **12h, le 28 novembre 2010.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.